

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Les P'tits Baie Marins Inc	Numéro de permis 2019617	Date d'inspection Le 18 septembre 2024	
Nom de l'établissement Les P'tits Baie Marins		Numéro de téléphone (506) 228-4563	
Adresse 5362 route 117 Baie-Sainte-Anne NB E9A 1V9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Venessa Sullivan		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
41(1) L'établissement agréé dans lequel sont fournis des services à des enfants portant la couche est pourvu d'une surface solide : a) munie de rebords ou de courroies de sécurité.	41(1)(a)	19 sept. 2024	12 sept. 2024
Commentaires : La surface de changement de couches manque une courroie de sécurité. Le matelas a été remplacé par un matelas avec des courroies de sécurité lors de la visite. La lacune est maintenant conforme.			
41(1) L'établissement agréé dans lequel sont fournis des services à des enfants portant la couche est pourvu d'une surface solide : b) couverte d'une enveloppe étanche.	41(1)(b)	02 oct. 2024	
Commentaires : Une déchirure se trouve sur la surface du matelas qui est utilisé pour le changement de couches.. La surface de changement de couche doit être couverte d'une enveloppe étanche.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Visite à la garderie afin de compléter l'inspection annuelle. Le ratio fut respecté pendant la visite. Discussion a eu lieu avec l'administratrice concernant les enfants atteints d'allergies. Des renseignements sur une allergie mettant la vie en danger de mort doivent être affichés dans un endroit bien en vue, de préférence sur un babillard à l'intention des parents situé dans l'entrée de l'établissement. Ainsi, l'exploitant peut choisir de remplir avec le parent l'annexe 4-Gestion d'une allergie extrême et plan d'urgence qui se trouve dans le Manuel de l'exploitant.</p> <p>Lors de ma visite, j'ai pu observer les enfants d'âge scolaires jouer à l'extérieur, le lavage de main, le changement de couches, le dîner et la préparation de la sieste. Aucun nourrisson de présent pendant ma visite.</p>
--

original signé par  
Venessa Sullivan

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 septembre 2024

Date

original signé par  
Marie- Thérèse Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 septembre 2024

Date